

EUROPEAN PARLIAMENT DISABILITY SUPPORT GROUP



Luxembourg, le 11 juin 2010

Chère Madame Bardoux,

Nous avons appris récemment, par l'intermédiaire de l'Association des Parents de l'Ecole Européenne Interparents, que la Commission aurait l'intention de réduire, pour l'année 2011, le budget pour le programme SEN (Special Educational Needs) globalement ou pour certaines écoles. Le motif serait que, d'une part, la Commission ait des doutes quant à l'utilisation de ces fonds: une partie serait utilisée à d'autres fins que les besoins spéciaux de certains élèves, et que, d'autre part, les dépenses SEN dans certaines écoles auraient subi une augmentation trop forte.

Est-ce que vous pourriez confirmer ces informations ou, le cas échéant, les rectifier ou clarifier? En effet, il nous semble inconcevable que les ressources pour SEN devraient être réduites, alors que la demande correspondante ne cesse d'augmenter, et continuera à le faire, notamment si les Ecoles européennes doivent appliquer la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées.

Nous vous saurions gré de tout complément d'information.

Veuillez agréer, chère Madame, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Groupe de soutien aux personnes handicapées

Philip Scott, coordinateur